

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école Sophie-Barat

Tenue le 9 mars 2021

Présences :

| | Présent(e) | Absent(e) | | Présent(e) | Absent(e) | | Présent(e) | Absent(e) |
|-------------------------|------------|-----------|---------------------|------------|-----------|------------------------|------------|-----------|
| Conseil d'élèves | X | | Équipe-École | X | | Parents | X | |
| Juniel Djossou | X | | Benoit Graton | X | | Annick Bouliane | X | |
| Louis Mercier | X | | Julie Noël | X | | Martin White | X | |
| | | | Vicky Blumenthal | X | | Rachid Azzoun | | X |
| Communauté | | | Annie Pelletier | X | | Frédéric Bataille | X | |
| Maddy Lespinasse | X | | Evans François | X | | M- Étienne Deslauriers | X | |
| Joëlle Dorion-Blais | X | | Annie Thériault | X | | Cathy Gagnon | X | |
| | | | Djouher Si-Mohamed | X | | Benoit Guinot | X | |
| | | | Sabine Posso | X | | Fabienne Hardy | X | |

1. Ouverture de l'assemblée : présences et vérification du quorum

Suite à la constatation du quorum, la réunion est déclarée ouverte à 18h37.

Sont présents à la réunion à titre d'invités :

- Mme Pascale Lapointe (CSSDM)
- M. Stephen Tessier (CSSDM)
- M. Benoit Thomas (CSSDM)
- M. Jean-François Dufour (école Sophie-Barat)

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ajout d'un sujet à l'ordre du jour est demandé par Mme Lespinasse et sera traité au point **Parole à la communauté.**

L'ordre du jour est adopté sur proposition de Martin White, secondé par Fabienne Hardy.

3. Adoption du procès-verbal

Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2021, en apportant quelques correctifs mineurs. Proposé par M. Martin White et secondé par Mme Fabienne Hardy.

Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 2 février 2021. Proposé par M. Deslauriers et secondé par M. François.

4. Suivis aux procès-verbaux

Tel que proposé lors de la réunion du 2 février dernier, une lettre a été envoyée le 23 février au ministre de l'éducation, M. Jean-François Roberge, afin de demander son soutien pour l'approbation accélérée du financement d'une 2^e école secondaire dans le quartier. Il est question de l'augmentation de la clientèle prévue pour les années à venir, ainsi que des mesures d'atténuations souhaitées quant à la situation de délocalisation actuelle d'une partie des élèves. Cette lettre a été envoyée en copie-conforme (CC) à plusieurs autres intervenants de la vie politique et déposée lors de la plus récente rencontre des membres du Conseil d'Administration du CSSDM le 24 février 2021.

Il y a aussi eu l'envoi d'un communiqué de presse aux journalistes quant à cette action du CÉ. Certains journalistes sont actuellement en communication avec Mme Bouliane. M. Deslauriers informe que selon ses sources, la lettre a été lue par le ministre.

5. Parole au public

Mme Lyna St-Onge demande des précisions concernant le tutorat à venir. Mme Posso mentionne que les modalités de financement viennent d'être confirmées, soit l'utilisation du budget pour les activités parascolaires. Les enseignants devront référer les élèves en difficulté requérant du tutorat mais les parents pourront aussi en faire la demande. Un courriel sera envoyé prochainement aux parents. Une base de données de tuteurs a été constituée et est composée, entre autres, d'enseignants actuellement en poste, d'enseignants retraités, de membres du personnel de soutien et d'étudiants universitaires

6. Conseil des élèves

Deux nouveaux élèves ont été nommés et sont présents à la réunion : Juniel Djossou et Louis Mercier

7. Parole à la communauté

Mme Lespinasse mentionne avoir été informée par l'intervenant scolaire Louis-David Péloquin (TES), qu'il y a actuellement une demande élevée de la part de parents d'élèves de l'école souhaitant obtenir de l'aide et des conseils au sujet de la persévérance scolaire. Plusieurs s'inquiètent du passage à la consommation de drogues plus dures. Elle mentionne que différentes ressources sont disponibles :

- Marie-Josée Marcotte, travailleuse sociale au CSLC Ahuntsic. Elle est répondante pour l'école Sophie-Barat concernant les problématiques sociales et peut référer les parents vers des ressources plus spécialisées au besoin

- Marie-Hélène Mathieu, infirmière en prévention, pour les sujets qui touchent la santé des jeunes.

- Projet Cumulus, pour toute question sur la prévention de la toxicomanie.

Au besoin, les parents peuvent communiquer directement avec ces intervenants pour une prise en charge plus rapide. Un courriel sera envoyé aux parents pour les informer de ce sujet.

Mme Posso est surprise d'entendre qu'il y a une augmentation des demandes, puisqu'elle n'a pas eu connaissance de ce fait. Elle va se renseigner auprès de M. Péloquin.

8. Points de discussions et de décisions

8.1 Suivi des travaux

Présentation de Mme Pascale Lapointe

Ingénieure au CSSDM, elle a été nommée chargée de projet principale pour tous les travaux de l'école Sophie-Barat et ce, jusqu'à la fin des travaux. Elle sera en charge de coordonner l'ensemble des sous-projets qui impliqueront plusieurs chargés de projet pour chacun des aspects du chantier. Ceci permettra d'avoir une vision globale et elle agira en tant qu'agent facilitateur pour assurer une bonne communication et collaboration entre les différents intervenants et d'offrir son soutien tout au long du processus. Son rôle est important puisque le projet de rénovation et d'agrandissement de l'école devra être découpé en plusieurs projets, qui seront dépendants les uns des autres.

Les principaux enjeux sont :

- Documenter l'état physique du bâtiment existant
- Considérer la mise à niveau en lien avec le nouveau PFT secondaire (programme fonctionnel et technique).
- Élaborer un plan directeur de tous les travaux sur le site (priorité, séquence, phases)
- Établir les besoins et les options de délocalisation.
- Planifier des solutions de délocalisation en plus des travaux de réfection majeure.
- Statuer sur le moment opportun pour réaliser le projet d'agrandissement.

Les prochaines étapes sont les suivantes :

- Convenir d'une stratégie de gestion de projet majeur d'infrastructure en collaboration avec la SQI (Société québécoise des infrastructures) et le MEQ (Ministère de l'éducation du Québec)
- Déterminer la gouvernance du programme
- Assurer une cohérence de l'ensemble des analyses à effectuer.
- Déterminer la guidance pour les solutions de délocalisations et la faisabilité avec l'échéancier maître.
- Préparer un échéancier maître pour l'ensemble immobilier.

Suite à une question de Mme Lespinasse, il est confirmé que des discussions auront lieu avec le milieu pour s'assurer que la capacité des infrastructures supportera la croissance de la clientèle.

M. Thomas mentionne que le CSSDM est continuellement à la recherche de nouveaux locaux disponibles. Aussi, une autorisation a déjà été obtenue pour construire l'école transitoire sur le site de l'école Marie-Anne, qui sera adaptée pour la clientèle du secondaire (capacité d'accueil 27 classes ; 750 élèves)

Il est réitéré par M. Thomas que la demande pour une nouvelle école secondaire dans le quartier est aussi un élément de solution important, faisant ainsi référence à la lettre envoyée au ministre de l'éducation.

Finalement, il sera possible de revoir dans le futur la distribution de la clientèle provenant des écoles bassins du quartier (10 écoles primaires), certaines ayant 2 territoires d'attache. Il y aurait possibilité de rediriger certains élèves vers une autre école secondaire (Lucien-Pagé; La Dauversière). Mme Bouliane demande si l'utilisation ou non de cette stratégie sera rapidement confirmée puisque la situation de surpopulation est connue depuis longtemps. Certains parents ayant des enfants au primaire ont besoin de connaître ces informations à l'avance pour orienter le choix d'école. D'ici 10 ans, il est prévu qu'il y ait environ 330 élèves de plus à l'école Sophie-Barat. M. Thomas répond que les parents seront informés en temps opportun et suffisamment à l'avance.

Suite à une question de M. White quant aux prévisions de début des travaux, M. Thomas mentionne que, tel qu'il l'avait présenté lors d'une rencontre précédente du CÉ, les travaux au Bloc A devraient être complétés d'ici 2024, tout comme la réfection des vestiges. Le reste de la rénovation de la maison-mère débutera lorsque l'école transitoire sera disponible. Le dossier d'affaires devrait être finalisé d'ici 18 mois.

Suite à une question de Mme Bouliane, il est confirmé par M. Tessier que le toit du bâtiment principal est en bon état et ne requiert pas de travaux. Pour ce qui est de la demande de climatisation du bâtiment, cet aspect n'est pas encore décidé.

Mme Bouliane demande s'il est envisagé que le pavillon Annexe ne soit plus utilisé dans l'éventualité où une 2^e école secondaire serait disponible dans le quartier. Si tel est le cas, elle questionne la pertinence d'engranger des dépenses pour rénover ce pavillon, tel que prévu. Le CSSDM ne peut apporter de réponse à ce stade.

Suite à la question de M. Mercier, il est confirmé que la cohabitation des élèves avec les travaux du bâtiment principal est non souhaitée. La structure, les sorties de secours ainsi que les services (eau, électricité, etc.) seront mis aux normes, ce qui est contraignant lors d'une cohabitation.

M. Mercier mentionne que plusieurs services à la communauté, tel que la piscine et les Loisirs Sophie-Barat, utilisent des infrastructures de l'école. Il demande si les responsables de ces services seront consultés. Mme Lapointe mentionne que cet aspect n'avait pas été pensé mais qu'il s'agit définitivement d'un bon point qui devra être pris en considération.

Présentation M. Stephen Tessier.

- La démolition sélective de l'intérieur du Bloc A pour compléter l'évaluation des travaux à réaliser se termine cette semaine.
- Des tests acoustiques ont été réalisés le 4 mars. De façon générale, le niveau de bruit provenant du Bloc A vers le Bloc B est acceptable. Toutefois, un des tests a obtenu un niveau de décibel supérieur à la limite. Pour minimiser l'impact sur les élèves et le personnel, certains travaux seront planifiés à des moments de la journée qui ne dérangeront pas les classes ou examens en cours.
- Plan et devis complétés à 80%. En attente d'approbation de la V de Mtl
- L'appel d'offre pour la réalisation des travaux devrait être complétée à l'automne et la réalisation elle-même pourrait débuter possiblement à l'hiver 2022 puis d'échelonner sur une période de 18-24 mois.

Présentation de M. Benoit Thomas.

Rentrée 2021-2022 : Le statut quo a été décidé afin de maintenir une stabilité des élèves et du personnel. Une communication a déjà été envoyée aux parents pour les aviser.

Rentrée 2022-2023 :

- Le CSSDM est en communication avec la Commission Scolaire English Montreal pour prolonger le bail actuel pour l'utilisation de Ste-Dorothy
- Une visite des locaux du pavillon principal a été effectuée avec la chargée de projet afin d'identifier un nouvel emplacement pour la cafétéria. L'utilisation des espaces communs comme l'agora, ainsi que la moitié du gymnase est envisagée. De plus, 50 tables extérieures seront installées afin de permettre aux élèves qui le souhaitent de profiter du terrain de l'école à l'heure du dîner. Ces tables pourraient aussi servir pour de l'enseignement à l'extérieur
- Il n'y a actuellement pas de plan pour relocaliser la bibliothèque du pavillon principal. Une bibliothèque est toutefois disponible à l'Annexe.
- Au pavillon St. Dorothy, une salle de classe sera convertie en bibliothèque/salle d'étude, car il est prévu qu'il y ait une classe en moins en secondaire 1 comparativement l'année en cours. Il devrait aussi y avoir l'ajout d'un local de sciences.
- Pour le transport des élèves délocalisés, des démarches sont en cours avec la STM et des transporteurs privés.

Mme Gagnon demande si la recherche actuelle pour le transport vise à obtenir le même nombre de places que cette année (environ 110 élèves) et si plus d'élèves pourraient être accommodés. M. Thomas répond qu'il n'écarte aucun scénario mais n'est pas certain que ce sera possible.

M. Louis Mercier fait une demande d'ajout de supports à vélo au pavillon principal pour favoriser l'utilisation de ce transport actif, très utilisés depuis l'instauration des nouvelles pistes cyclables dans le secteur.

Mme Blumenthal exprime son désarroi face au statu quo pour la prochaine année scolaire. Se demande pourquoi les enseignants n'ont pas été consultés depuis le début de l'année scolaire. Perçoit qu'il y a un

sentiment d'iniquité ressenti par le personnel enseignant puisque les charges de travail varient en fonction de la localisation des bâtiments. Craint un exode de certains enseignants.

Mme Bouliane invite les intervenants du CSSDM à consulter la liste des revendications élaborées par le CÉ. Plusieurs besoins ont déjà été soulevés depuis le début de l'année scolaire.

8.2 Sondage

Présentation de M. Jean-François Dufour, gestionnaire administratif au CSSDM

À la demande des membres du CÉ, un questionnaire a été élaboré en partenariat avec les membres de l'OPP, Mme Bouliane, et Mme Posso. Ce questionnaire vise à déterminer le niveau de satisfaction et les besoins des élèves, des parents et du personnel de l'école dans les trois pavillons, sur différents sujets. Les dimensions transport, installation physique, sécurité, communication et alimentation sont abordées. Mme Noël se questionne sur l'usage qu'on fera des réponses. Il est expliqué que les résultats devraient permettre de mieux cibler les interventions à faire dans chaque pavillon pour satisfaire aux besoins de toute la communauté scolaire, particulièrement pendant les travaux. Cela orientera aussi le CÉ dans ses représentations, en étant appuyé par des données quantifiées.

Pause (10 minutes)

9. Points d'information

9.1 Présidence : St. Dorothy

Visite du pavillon St. Dorothy par Mme Bouliane avant la relâche scolaire. L'impression laissée est celle d'un environnement bien aménagé, convivial et sécuritaire. Il n'y a pas de commerces autour du bâtiment, élément qui pourrait entraîner le flamage des élèves.

9.2 Choix de cours et déclaration de la clientèle

Mme Posso explique que les choix de cours ont été effectués en ligne cette année. Certaines difficultés techniques ont été rencontrées.

Actuellement, la prévision de clientèle pour l'année 2021-2022 est sensiblement la même que pour l'année 2020-2021.

16 classes sec 1 (17 cette année)

16 classes sec 2 (17 cette année)

14 classes sec 3 (13 cette année)

11 classes sec 4 (11 cette année)

10 classes sec 5 (9 cette année)

Le nombre de classes mentionnées inclut les classes d'adaptation scolaire.

9.3 Code de vie

Un comité « code de vie » a été formé avec l'équipe-école dans le but d'effectuer la révision pour l'an prochain. Les suggestions des membres du CÉ sont les bienvenues.

Mme Hardy propose de penser à renommer le programme régulier dans le futur et de le bonifier pour que l'élève puisse s'identifier à un profil, rendre son cheminement scolaire plus intéressant et ainsi augmenter son sentiment d'appartenance. Plusieurs membres démontrent aussi de l'intérêt quant à cette proposition.

9.4 Suivi lettre du CSSDM envoyée aux parents

Mme Bouliane mentionne qu'une lettre a été envoyée aux parents la semaine dernière (6 mars) pour les informer des récentes démarches du CÉ

9.5 Délégué au comité de parents

Marc. Etienne Deslauriers : aucun point

9.6 Forum des parents

M. François Viens est présent : aucun point

10. Dépôt de documents

Aucun dépôt.

11. Divers

Aucun point

12. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée par Mme Bouliane à 21h45

Mme Annick Bouliane, présidente

Mme Sabine Posso, directrice

Cathy Gagnon, secrétaire